

Renseignements pratiques

VOUS ALLEZ AVOIR 16 ANS

N'oubliez pas de vous faire recenser à la Mairie de votre domicile

Cette démarche indispensable vous donne des Droits et facilite votre inscription aux examens scolaires et au permis de conduire.

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la Mairie. Elle est exigée pour passer vos examens et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la Défense.

Cette journée appelée « JAPD » est obligatoire pour les garçons et les filles et vous permettra d'être en règle vis à vis du service national et de vos futures démarches administratives.

Le recensement vous permettra d'être inscrit automatiquement par la Mairie sur les listes électorales.

Alors, n'attendez pas.

Modalités :

1^{er} cas : vous venez d'avoir 16 ans

Présentez-vous à la Mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents pour vous faire recenser.

2^e cas : vous avez plus de 16 ans et 3 mois et vous n'êtes pas recensé

Présentez-vous le plus tôt possible à la Mairie pour régulariser votre situation.

Votre inscription sera ainsi prise en compte.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter

- votre mairie au 03 89 78 11 11
- ou le bureau du service national de Strasbourg :
42 rue Lauth - BP 41036 - 67071 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 90 23 37 70 / fax : 03 90 23 37 09
E-mail : bsn-str@dsn.sga.defense.gouv.fr
Site Internet : www.defense.gouv.fr

La déchetterie sera exceptionnellement fermée
- **les 24 et 31 décembre l'après-midi.**
En contre partie, elle sera ouverte
- **le lundi 27 décembre**
de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

SOIRÉE PUBLIQUE :

Vendredi 7 janvier 2005 à 20h au BADHUS :

La municipalité vous invite à une soirée publique au cours de laquelle elle présentera ses vœux à la population, expliquera ses projets prévus pour l'année 2005 et répondra à vos questions.

Le film de l'année 2004 sera visionné à cette occasion.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS :

Lundi 17 janvier à 18h à la MAIRIE :

Comme chaque année, le Conseil Municipal organise une rencontre à laquelle sont conviés tous les nouveaux habitants afin de leur permettre de mieux connaître la ville et ses services (Commerces, structures diverses, associations, ...). A cette occasion, les élus remettront un livret d'accueil recensant tous les contacts utiles et répondront aux questions que peuvent se poser les nouveaux résidents.

BADGES DE STATIONNEMENT

Pour le stationnement gratuit sur les parkings payants de la ville, des badges sont délivrés gratuitement en Mairie sur présentation de la carte grise.

Attention, les badges ne sont délivrés que **si l'adresse du domicile du propriétaire figurant sur la carte grise est Kaysersberg**. C'est une faveur, profitez-en.

Directeur de la publication : Henri STOLL

Rédaction : Claude MARCK - Nicole JUNG
Annette BRAUN - Françoise GRASS
André SICK - Sylvie HOOG - Guy BOOTZ
Henri HOBEL - Christophe GOURJON
Jean-Marie BOUX

Imprimerie PRINTEK - 68240 Kaysersberg

Photos : Françoise GRASS - Marie-Louise STEIN
Annette BRAUN - Frédéric SCHMITT
Claude MARCK

Dessins : Georges RIXENS

Dépôt légal : 3^e trimestre 2004



KAYSERSBERG

transparence

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Pour quelle société... ?

Voici revenu le temps de Noël avec sa féérie. Chaque année notre belle ville se pare de ses plus beaux atouts qui émerveillent les visiteurs venus de toute l'Europe. **Et ils repartent convaincus qu'il fait bon vivre à Kaisersberg.** Effectivement, et un récent voyage au Vietnam, me conforte dans l'idée que malgré ses imperfections, notre démocratie est tout de même ce qui se fait de mieux.

Mais attention, gardons-nous d'abuser des libertés individuelles que notre société nous offre.

Car la contrepartie est le savoir vivre ensemble, et le respect de la liberté de l'Autre (notre voisin).

En fait, si l'éducation (celle donnée par les parents avant tout) permettait de faire en sorte que chacun respecte les autres, il n'y aurait nul besoin de lois, de règlements, de police, de répression (et encore moins de prisons).

Cela s'appelle tout simplement le civisme.

Malheureusement un tout petit nombre d'individus sans scrupules, arrive à déranger ce bel arrangement utopiste auquel nous rêvons tous.

En tant que Maire, il n'y a pas un jour sans qu'un de nos concitoyens ne se plaigne.

Et les réclamations les plus fréquentes concernent le bruit, qui depuis l'avènement du moteur à explosion insupporte de plus en plus de personnes.

« Ah, ces jeunes, avec leur « mobylettes » !... Ne pouvez-vous pas faire quelque chose ?... »

Certes c'est agaçant à la longue, mais nous-mêmes qui nous plaignons des dérangements des autres, sommes-nous toujours aussi parfaits que nous le croyons ?

- Lorsque le matin nous laissons chauffer le moteur sous la fenêtre du voisin qui vient de rentrer de son équipe de nuit ?
- Lorsque devant la boulangerie, le bureau de tabac ou le distri-banque, nous laissons tourner le moteur de notre voiture, portes ouvertes avec la musique en prime ? Et je ne parle pas des odeurs de gaz d'échappement, ni de la pollution.
- Lorsque nous jetons nos papiers gras ou nos mégots de cigarettes dans la rue ? Et gare à celui qui fera une remarque.

- Lorsque nous laissons dans les rues, les merveilleuses crottes de chiens dont les différentes couleurs et formes émerveillent les passants ?

Il ne fait aucun doute que les touristes ne viennent à Kaisersberg que pour s'extasier devant la diversité des œuvres de nos amis à 4 pattes !!!

Interrogez nos employés du service « espaces verts » qui font la grimace chaque fois qu'ils voient le mot « tonte des pelouses » sur leur planning.

Un peu de respect pour eux s'il vous plait !!!

- Et lorsque nous roulons à 70 km/h dans les rues de notre ville et stationnons sur un trottoir ?

J'en profite pour rappeler que la vitesse est limitée dans toute la ville à 30 km/h, sauf dans l'avenue Ferrenbach et sur la RN 415 à Alspach qui restent limitées à 50 km/h.

Dans tous ces exemples ce ne sont pas toujours des jeunes qui sont en cause. Chacun d'entre nous peut se reconnaître dans l'une ou l'autre de ces situations.

Je passe sous silence les remarques désagréables, ou même les insultes, dont nous élus, sommes les cibles chaque fois que nous faisons quelque chose, ou pire lorsque nous faisons remarquer à quelqu'un que son attitude n'est pas très civique.

Pour ma part, j'ai pris la décision de ne plus rien laisser passer, car le délitement de notre société est dû à la lâcheté collective dont nous faisons preuve lorsqu'une incivilité se déroule devant nous. Par peur de la réaction nous tournons la tête et faisons semblant de ne rien voir.

Cette attitude conforte les contrevenants dans leur sentiment d'impunité. Et la fois suivante, ils iront encore un cran plus loin.

Dans une société civilisée chacun doit respecter les règles et les faire respecter. Et le « vivre ensemble » doit toujours prendre le pas sur le « moi d'abord ».

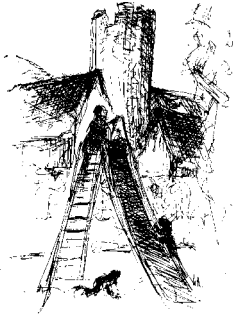
Ce culte du « MOI » qui au nom de la sacro-sainte liberté individuelle que fait semblant de défendre notre « ami Bush », bafoue les règles de vie commune peaufinées pendant des siècles dans nos vieilles civilisations.

Puisse Noël nous ramener à des comportements plus intelligents. Je vous propose que l'année 2005 soit celle du « **Respectons nous les uns les autres** ».

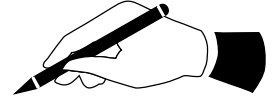
Ainsi la vie à Kaisersberg sera encore plus agréable.

Joyeux Noël à tous et Bonne Année

Votre Maire, Henri STOLL



Editorial



Vous connaissez la chanson ?

Ah ! mon beau château
Tire lire lire lire...

Tirelire oui, jack-pot non
Car depuis qu'il luit
Un importun lui nuit
A l'éteindre pour un oui, pour un non.
C'est vraiment du parti pris
Que de n'éteindre que lui.
Pourquoi pas la fontaine
Ou l'église ou une autre lanterne ?
Mais non, le beau donjon qui luit
Notre importun ennuie.
Que d'argent qui s'enfuit
A réparer tous ces débris
Pour un importun abruti
Qui n'a toujours pas compris
Qu'il ne touche pas le bon ennemi :
C'est toute la Ville qui en pâtit !

Ah ! mon beau château qui luit
La bêtise n'est pas ton amie...

Nicole JUNG

SOMMAIRE

Le mot du Maire	Page 1
Edito	Page 2
Actualités	Page 3 - 4 - 5
Affaires sociales	Page 6
Nos déchêts	Page 7
Noël à Kaysersberg	Page 8 - 9
Vie associative	Page 10
Les pompiers	Page 11
Lambaréné	Page 12
Vie culturelle	Page 13
Histoire	Page 14 - 15
Renseignements pratiques	Page 16

Sapins et guirlandes ont remplacé bacs fleuris et balconnières à géraniums ; rite immuable orchestré par les saisons et le calendrier, mis en œuvre par les services techniques.

Nous voulons donner de l'éclat à la fête et garder la féerie du lieu et de l'instant. Alors Soyons vigilants !
Une belle fille n'a pas besoin d'être outrageusement maquillée pour séduire...

La municipalité s'est donnée pour objectif la qualité, la mise en valeur et non le décor excessif qu'on est tenté d'installer dans l'euphorie des préparatifs de Noël.

Accordons nos violons.

Créons une ambiance unique à Kaysersberg.

Donnons à notre ville bijou l'écrin qu'elle mérite.

Vous avez remarqué que peu à peu, nous mettons en valeur les principaux bâtiments (château, tours, église, fontaines, Badhus, pont fortifié, Chapelle St-Wolfgang, ...).

La suppression des trottoirs dans la Grand Rue, qui rend la rue aux piétons, aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes, embellit nos vieilles pierres. Les lumières blanches et ambrées leur donnent la nuit venue du relief et du mystère.

Utilisons des lumières blanches, des décors de Noël verts et rouges à l'instar des rampes lumineuses qu'utilise la ville.

La majorité d'entre nous joue le jeu et nous les remercions. D'autres un peu maladroitement, ajoutent des couleurs ou des articles hétéroclites pour attirer davantage l'œil. Bannissons, de grâce, les lumières clignotantes. Nous ne sommes pas à Las Vegas !!! Restons harmonieux dans nos choix et notre ville n'en aura que plus d'éclat.

Imaginons qu'il existe aussi un prix d'excellence pour l'hiver (4 sapins par exemple), pour l'hiver comme les 4 fleurs que nous avons réussies à obtenir encore une fois cette année pour le décor floral. Quel serait notre classement ?

À propos de nos 4 fleurs, la rue principale montre par endroit des fenêtres aux balconnières orphelines. Il ne faudrait pas que d'année en année un manque d'enthousiasme risque de nous faire perdre une fleur. Et avec elle la fierté de tous ceux qui se font un devoir et une joie de trouver la composition florale qui émerveillera le passant et qui donne tout son sens à la notion d'accueil ou de convivialité.

Joyeuses fêtes à tous !

Nicole JUNG
Conseillère déléguée aux écoles.

BILINGUISME PARITAIRE DÈS L'ÉCOLE MATERNELLE

La voie pédagogique de l'éducation bilingue dès l'école maternelle continue de progresser en Alsace.

L'Alsace est l'une des régions qui propose, dès l'école maternelle, une voie pédagogique bilingue, dite voie bilingue paritaire. L'allemand y est pratiqué à égalité avec le français à raison de 13h/13h par semaine.

Il s'agit à ce stade, non pas « d'enseigner » une langue selon les méthodes classiques, mais de la « pratiquer » simplement, comme langue véhiculaire des divers apprentissages scolaires. Les enfants ont à cet âge des facultés étonnantes d'adaptation et d'acquisition. Ils absorbent tout ceci le plus naturellement du monde et les résultats sont édifiants. Cette voie pédagogique est ouverte à tous, sans distinction ou sélection préalable.

Des effectifs globaux en progression

En 1992 ils n'étaient que 200 ; en 2000 ils étaient 6000. En 2004, ce sont 13 000 enfants en Alsace (école publique + école privée) qui bénéficient de cette voie bilingue.

Chaque année de nouveaux sites ouvrent la voie

Chaque année de nouvelles écoles maternelles proposent cette voie pédagogique, et des collèges et lycées instaurent à leur tour la voie bilingue pour accueillir les aînés qui poursuivent dans cette voie jusqu'à l'Abibac (double diplôme : Baccalauréat français et Abitur allemand).

À la rentrée 2004, dans le Haut-Rhin, 8 nouveaux sites proposent cette voie pédagogique bilingue en maternelle : à Turckheim, Kembs-Loechele, Herrlisheim, Kingersheim, Illzach, Wittenheim, Colmar (Anne Frank) et Mulhouse (Jeanne d'Arc). De même, 5 collèges (Cernay, Ribeauvillé, Ste-Marie-aux-Mines, Mulhouse Kennedy et Village-Neuf, Huningue) rejoignent la douzaine de collèges qui disposaient déjà de cette voie.

Dans le département, à travers 150 communes, ce sont ainsi 200 classes + 50 sections en écoles, 17 collèges et 3 lycées qui offrent la voie bilingue.

Taux d'inscription par école :

Sur les sites de maternelles bilingues existants, le taux d'inscriptions en voie bilingue paritaire (13h/13h) est en **moyenne** de 50%.

À AMMERSCHWIHR par exemple, en maternelle, à la rentrée 2004, la moyenne globale d'enfants inscrits en voie bilingue paritaire s'établit à 70% ! (64% en Grande Section, 72% en Moyenne Section et 73% en Petite Section).

Une voie pédagogique fructueuse

Les évaluations annuellement réalisées depuis plus de 10 ans démontrent qu'à tous les niveaux, en élémentaire et au collège, les élèves de la voie bilingue paritaire ont des résultats légèrement meilleurs dans l'ensemble des matières,

avec un avantage plus net toutefois en mathématiques et ...en français. Pour cette matière, c'est d'autant plus étonnant qu'ils y sont ...exposés moitié moins que les élèves de la traditionnelle voie monolingue !

Récemment encore, (voir L'ÉCHO MULHOUSIEN, N °261, OCTOBRE 2004, p.39), une orthophoniste publiait le résultat d'une étude comparative entre des élèves d'écoles monolingues et d'écoles bilingues :

Ils sont éloquents : les élèves des écoles bilingues obtenant dans toutes les séries de tests des résultats plus élevés que leurs camarades monolingues.

« Ces capacités de mémoire et d'analyse auditives et verbales constituent un avantage non négligeable pour l'acquisition du langage écrit ».

Il est également constaté qu'en cours élémentaire, les élèves bilingues marquent un peu le pas lors des dictées avant de présenter par la suite des résultats optimisés et dépasser les monolingues.

Aujourd'hui, ce sont des linguistes, des orthophonistes, des pédiatres et des chercheurs spécialistes du cerveau qui nous expliquent quelles sont les fantastiques aptitudes naturelles des enfants en bas âge en matière de processus d'apprentissages. Toutefois, ces aptitudes décroissent très rapidement avec l'âge. À 4 ans, bon nombre de choses sont déjà fixées, en matière linguistique notamment. (Or dans le système classique d'enseignement des langues, c'est vers 11 ans que débute l'enseignement d'une langue étrangère... avec des résultats bien en deçà).

Les résultats des premières promotions de candidats à l'Abibac issus de la filière bilingue paritaire sont également remarquables :

2003 : première promotion dans le 68 ;
19 candidats dont 19 reçus.

2004 : deuxième promotion ; 36 candidats dont 35 reçus.

Rappel : la moyenne nationale de reçus au bac tourne autour de 60%.

Si vous souhaitez en faire profiter vos enfants

Si la voie bilingue n'existe pas encore dans l'école de votre commune, vous pouvez demander, par dérogation, à inscrire vos enfants dans la commune la plus proche qui offre déjà cette voie.

Vous pouvez aussi envisager de demander une ouverture de cette voie pédagogique bilingue dans l'école de votre commune.

Les ouvertures ont lieu exclusivement à la demande des parents et non pas d'office selon une planification prédéfinie par l'Education Nationale.

Si vous souhaitez exprimer cette demande, ou obtenir plus d'informations sur le sujet : vous pouvez contacter l'association de parents d'élèves ELTERN68, agréée par l'Education Nationale, qui vous apportera son expérience et assistance.

ELTERN68, 8 rue de la Bourse - 68100 MULHOUSE

Tel/Fax : +33 (0)3 89 36 07 51 - E-mail : eltern68@free.fr
site internet : <http://eltern68.free.fr/>

Bien cordialement,

Christophe GOURJON

Parent d'enfants bilingues, Délégué de parents d'élèves



Histoire

Le pénitent de Kaysersberg (D^r Büsser) entre Histoire et légende

Les sabots du pénitent font partie de l'Histoire de Kaysersberg. Ils sont connus bien au-delà de nos murs. Ils ont 35 cm de long et pèsent 5 kg chacun. Ils sont bardés de fer et dotés de puissants clous. Ils figurent en bonne place dans une des vitrines du Musée local dont ils constituent une des attractions majeures.

Mais qui les a portés ? Qui en fut le propriétaire ?

A vrai dire, on n'en sait rien. Des hypothèses ont été avancées. Elles mêlent toutes histoire et légende.

Dans son livre « Das alte Kaysersberg », paru en 1902, Joseph M. B. Clauss écrit que les sabots auraient appartenu à un ermite qui vivait au Rehbach au 18^e siècle.

Léonard Willenecker, né à Nambenheim le 24.11.1688, fils de Hans et de Barbe Biellmann, fut accepté par la ville de Kaysersberg comme nouveau résident de l'Ermitage du Rehbach en 1719. Il était membre du tiers ordre des frères de St François. Il promit de s'occuper avec conscience de l'entretien de la petite église, « de servir Dieu avec ardeur et de prier assidûment pour le bien-être de la ville ». Il s'acquitta de sa tâche pendant quarante deux ans et était estimé de toute la population. A sa mort, survenue le 26.04.1761, la ville de Kaysersberg décida de l'inhumer dans la chapelle du Rehbach.

Léonard Willenecker aurait porté les fameux sabots en signe de pénitence ou de mortification.

Joseph Rieder, député-maire et président-fondateur de la Soc. d'Histoire, décédé en 1932, partageait l'opinion de Clauss, opinion répandue dans sa famille installée à Kaysersberg dès 1760.

Les sabots auraient été retirés des pieds de Willenecker lors de son décès et étaient conservés à la mairie.

Auguste Scherlen, dans le tome II des « Perles d'Alsace », se montre plutôt sceptique, aucune mention des sabots ne figurant dans l'inventaire après décès de Willenecker.

Scherlen penche alors pour la thèse parue dans le « Kaysersberger Führer » édité en 1884 par le Club Vosgien. En page 23, on lit : « Dans le bureau de M. le Maire est conservée une paire de sabots bardés de fer, qui auraient été trouvés aux pieds d'un pèlerin à la stature de géant mort de

froid en 1763 ». L'acte de décès de ce pèlerin retrouvé dans la forêt d'Eichenrain, porte la date du 18 mars 1763. L'inventaire après décès du tisserand de Fréland, Beatus Gassmann fait bien état « de souliers avec six courroies en cuir ».

Cette mention suffit-elle pour faire de Gassmann le pénitent de Kaysersberg ?

Dans « Légendes d'Alsace », paru en 1851, Auguste Stöber écrit qu'une tradition orale attribuait les sabots à un Comte d'Eguisheim.

En 1865, Louis Paul Huot pense que les sabots du pénitent pouvaient être considérés comme faisant partie de la panoplie de châtiments en usage au Moyen Âge.

Dans ce cas, on les retrouverait dans les registres protocolaires au même titre que le carcan ou le « violon ».

En somme, il y a autant de questions que de thèses, mais aucune certitude.

Quant à la croix en bois qui aurait fait ployer sous son poids le pénitent, elle semble sortir tout droit de l'imagination populaire au même titre que la terrible faute ou le crime affreux que le pauvre homme expiait.

Les sabots du musée sont pourtant bien réels. Ils ont inspiré des artistes comme Schuler ou Delaroche, le poète Lindeck ou F. Contet auteur d'une pièce de théâtre en dialecte.

Annette BRAUN
Présidente de la Société d'Histoire





Actualités

LE POINT SUR... LES TRAVAUX

Aménagement de la rue du Général de Gaulle :

« LE » chantier de l'été !

Les travaux sont terminés. Il reste quelques « bricoles » à finir et je reconnais que les fins de chantier ont tendance à traîner.

Débutés dans la deuxième quinzaine de juillet, il a fallu quatre mois pour mener à leur terme ces travaux importants. Bien sûr, un tel chantier génère des nuisances, des soucis, mille tracas. Nous avons essayé de gérer cela au mieux.

La date choisie pour effectuer ces travaux n'a pas été prise sur un coup de dés ; il a fallu tenir compte de l'agenda de l'entreprise, des délais, de la saison, ...

Et pour couper court à toutes les critiques désobligeantes, je rappellerai que nous avons organisé une réunion publique vers le 20 juillet : 150 invitations envoyées, une dizaine de personnes seulement étaient dans la salle.

Inutile d'évoquer les difficultés techniques rencontrées.

Le sous-sol de Kaysersberg est un vrai gruyère : tuyaux d'évacuation des eaux usées, réseau d'eau potable, fourreaux et gaines en tout genre. A certains endroits, il fallait dégager à la pelle et à la truelle.

Mais le résultat final est à la hauteur des attentes.

Saluons le travail des équipes de paveurs.

Ils ont posé 3880 m² de pavés :

- 1980 m² pour la chaussée,
- 400 m² de caniveau
- 1500 m² pour les trottoirs et aires de stationnement.





Actualités

D'autres travaux non prévus au départ ont été effectués :

Le chantier s'est étendu plus que prévu.

- Devant la pharmacie nous avons prolongé de 30 mètres environ, de même qu'à la place du premier R.C.A. Nous avons voulu « sortir » des carrefours pour ne plus avoir à y revenir ultérieurement.
- La jonction avec la rue des écoles a été réalisée
- L'énorme creux place du 1er R.C.A a été comblé



Ces travaux supplémentaires ont généré un coût plus élevé que prévu et la « facture » a grimpé de 60 000 euros par rapport au marché initial.

Il reste maintenant à gérer l'espace public, à l'aménager. Des plots, des bacs à fleurs, des bancs... seront placés pour éviter un stationnement anarchique qui réduirait à néant nos efforts d'embellissement de la Ville.

Chacun peut et doit y contribuer.



Les travaux ont aussi fait des heureux !!

La piste cyclable

Elle chemine, elle chemine.

Un nouveau tronçon est utilisable rue du 18 décembre. Dans le même temps nous avons réaménagé l'arrêt de bus « Kesselturm » et surtout l'arrière du parking « Caserne des pompiers ».

Notre équipe municipale a monté un mur en pierre en remplacement des troènes qui souffraient des gaz d'échappement. On peut maintenant traverser Kaysersberg à bicyclette.

Reste un point délicat : le franchissement du carrefour au pont du collège.



Du beau travail.

Une 8^e classe pour l'école GEIER

Certes les travaux sont passés plus inaperçus que l'aménagement de la rue principale.

Les vacances d'été ont été mises à profit pour réaménager en partie l'école.

Le bureau de la directrice a été modifié, une nouvelle salle de classe repensée, la salle des maîtres a été équipée et une salle accueillant le réseau d'aide aux enfants en difficulté est opérationnelle. Les revêtements de sol, bien fatigués, ont été changés.

La salle des sports a plus de rangement grâce à l'aménagement du cagibi du fond.

Coût global des travaux : 142 000 euros



Vie culturelle

Echos de 2004 - Projets 2005

Année riche en manifestations et événements auxquels vous avez été nombreux à participer. Ces rencontres culturelles, commémoratives, scolaires, sportives, ..., sont toujours un moment privilégié où chacun prend plaisir à se rencontrer et à se divertir.

2004 a vu la première édition d'un marché des potiers initié par Jean DHUME et l'association La Rencontre. La qualité des œuvres proposées et l'intérêt manifeste des visiteurs, nous laissent espérer qu'il sera suivi de nombreux autres !

Durant les Journées du Patrimoine de mi-septembre, la Société d'Histoire et la troupe théâtrale de la Rencontre nous ont fait découvrir (ou redécouvrir) les trésors de notre ville.

Un Bretzel d'Or a été attribué à Dominique MERGEL qui, avec toute son équipe, organise de main de maître le Festival du Folklore de Juillet et participe à de nombreuses autres manifestations tant nationales qu'internationales. Honneur a ainsi été rendu à la qualité de son travail et à son enthousiasme communicatif.

Le calendrier et le budget 2005 se préparent et j'en profite pour rappeler à toutes les associations d'adresser rapidement à la mairie le programme de leurs manifestations ainsi que leurs projets éventuels chiffrés.

Vous qui lisez ces quelques lignes (ce dont je vous remercie) et disposez d'un peu de temps, venez rejoindre l'une de nos nombreuses associations (en tant que membre ou « utilisateur »), elles constituent la richesse de notre ville.

Et si un projet vous tient à cœur, n'hésitez pas à nous rencontrer !

Au nom de toute notre équipe, il me reste à vous souhaiter, ainsi qu'à votre famille, de très heureuses fêtes de fin d'année.

Rendez-vous à tous les amis de la Rencontre lors de son prochain spectacle du 21 au 24 juillet 2005, le thème « sur le chemin de l'Ermit du Rehbach ».

Sylvie HOOG
Adjointe chargée de la Culture
et des Associations





Lambaréné

Nouvelles de Lambaréné

Lors d'un séjour en France, début septembre, le Directeur Général de l'Hôpital Schweitzer, Monsieur MOUGIN, a participé à l'Assemblée Générale du Comité Alsace-Lambaréné.

Ce fut l'occasion de nous exposer la situation actuelle de l'hôpital. Rendez-vous fut pris pour une soirée ouverte à tous le mercredi 20 octobre au Badhus.

L'auditoire était, hélas, un peu clairsemé (40 personnes environ).

C'est bien regrettable car la soirée fut passionnante.

En quelques lignes, voici l'hôpital Schweitzer à Lambaréné :

- Par an :
- 900 accouchements
 - 46 000 consultations
 - 7 300 hospitalisations
 - 60 000 examens de laboratoire
 - 1 700 opérations

Depuis 1981 l'hôpital a consolidé les fonctions suivantes :

- Soins ambulatoires et hospitalisations (bloc chirurgical, médecine générale et tropicale, pédiatrie, maternité)
- Consultations médicales et soins primaires
- Soins prodigués au titre de la solidarité nationale (psychiatrie, Village de Lépreux, recherche, ...)

L'hôpital actuel construit dans les années 1980 comprend l'ancien hôpital en cours de réhabilitation pour préparer une infrastructure d'accueil aux visiteurs, un musée, une école, une crèche, un laboratoire de recherche, une station d'eau potable, les logements du personnel (185 personnes à majorité

africaine, soignent des malades venant de tout le Gabon car ils savent qu'ils bénéficient de soins et d'une semaine de médicaments pour une faible somme).

Un grand projet en cours concerne la réhabilitation du site historique. Monsieur MOUGIN souhaite remettre en culture les jardins potagers de l'hôpital.

C'est pour cette raison que l'association Schweitzer de Kaysersberg a organisé une collecte d'outils de jardinage. Parallèlement, des tissus en coton ou en lin (vieux draps, nappes, ...) ont été déposés également.

Le fruit de cette collecte sera acheminé courant décembre vers Lambaréné au Gabon.

D'autre part, une plaque en grès des Vosges, don du musée Schweitzer de Kaysersberg, rappellera que le laboratoire de recherches sur les maladies tropicales a été financé par un don substantiel de l'Association.

Les idées ne manquent pas, les projets non plus.

Mais l'hôpital Schweitzer a besoin d'une mobilisation forte et constante pour les mener à bien.

Pour soutenir l'activité de l'hôpital Albert Schweitzer, vous pouvez prendre contact avec l'Association Schweitzer de Kaysersberg :

Claude Marck
21 rue des Aulnes - 68240 KAYSERSBERG
Tél. : 03 89 78 22 10

Claude MARCK
Président de l'Association





Actualités

Et encore des travaux :

- Rue Le Guen : Elle a été (re)macadamisée. Depuis 3 ans le revêtement s'effritait suite au passage des bus et des voitures qui vont et viennent au centre de vacances.
- Salle des sports : le permis a été déposé... et nous est revenu, inacceptable pour un problème lié à la toiture. L'architecte a donc « repris sa copie ». Rien de grave mais un retard de 2 mois au calendrier prévu. Début des travaux -si tout va bien- début 2005.

Dernières nouvelles du Badhus :

Coup de théâtre : le bâtiment est classé au titre des Monuments Historiques, **extérieur et intérieur !**

Conséquences : toutes les études doivent être menées par l'architecte en chef des Monuments Historiques et non pas par un architecte de cru.

Résultats : on repart à zéro !

Bien sûr on pourrait faire... sans obtenir la moindre subvention, alors qu'en passant par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) on peut être subventionné d'une manière intéressante (jusqu'à 40 % des travaux).

Ah, administration quand tu nous tiens !!!



La maison médicale :

Bien que ce dossier soit privé, et sans « trahir » de secret, la maison médicale sera construite rue du 18 décembre, près de la médiathèque.

Médecin, pharmacie, dentistes, laboratoire d'analyses médicales cohabiteront pour le bien de toute la population. Le dossier pour le permis de construire est à l'instruction.

Claude MARCK - Adjoint délégué au site et à l'urbanisme

Le Souvenir Français « renaît »

Une section du souvenir Français « Kaysersberg et environs » fut créée dans les années 1930. Des noms comme Pierre Fehner avant la guerre, Yvonne Dreyer et Jean Bentzinger après 1945 sont dans les mémoires. Restées en veilleuse depuis 1992, la section a retrouvé son activité en février de cette année pour la réalisation à Kientzheim du Mémorial d'Alsace de la 5^e D.B.. Une réalisation citée élogieusement sur le plan national.

Créé en Alsace-Lorraine en 1872, le souvenir Français avait au départ comme mission unique l'entretien des tombes des soldats français de la guerre de 1870 se trouvant dans notre province en pays occupé à l'époque. Aujourd'hui le mouvement a 300 000 membres et est présent dans les départements de métropoles et d'Outre-mer ainsi que dans de nombreux pays répartis sur la terre entière. Outre l'entretien de 120 000 tombes (en dehors des nécropoles nationales) il restaure quelques 150 monuments et réalise une quarantaine de stèles et monuments tel le mémorial de Kientzheim. Il organise en plus des voyages scolaires sur les lieux de mémoire. L'érosion du nombre de combattants donne aujourd'hui au Souvenir Français, une nouvelle mission : la transmission de la mémoire. Il y a nécessité de recrutement d'adhérents plus jeunes qui sont prêts à s'engager et à prendre des responsabilités.

Le souvenir Français n'est pas une formation qui ne se montre qu'aux défilés et grandes manifestations. Son travail de mémoire est plutôt discret.

Adhérez à la section du souvenir français de Kaysersberg et environs en vous adressant à la trésorière :

Madame Suzanne FLORENCE
20 rue du TIR - 68770 AMMERSCHWIHR
Tél. 03 89 78 23 46

La cotisation 2005 est fixée à 12 euros y compris le bulletin trimestriel.

Chèque libellé à « Souvenir Français Kaysersberg ».

Banques :

Caisse d'Epargne Kaysersberg
Compte n° 047726352701
Crédit Mutuel Dr Albert Schweitzer
Compte n° 00020017345

Henri HOBEL



Affaires sociales

APA + FAMI EMPLOI 68

Une offre élargie de services de soutien au domicile pour tous les âges de la vie...

Afin de faciliter l'accès de tous à des services à domicile de qualité, quel que soit l'âge, quel que soit le lieu de résidence dans le département, l'APA (Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées) et FAMI EMPLOI 68 ont décidé de regrouper leurs moyens afin d'accroître leur présence sur le terrain et offrir ainsi un service de proximité et une plus grande efficacité.

Les prestations proposées par le service de soutien à domicile sont le ménage, le repassage, l'aide à la personne, les courses, l'entretien du lieu de vie, l'accompagnement extérieur, la garde du jour, la livraison de repas, ou encore la garde d'enfants.

Les compétences spécifiques de FAMI EMPLOI 68 recouvrent le mode d'intervention en mandataire (le particulier est l'employeur de l'aide à domicile et délègue la gestion administrative à l'association) et les interventions auprès des personnes de moins de 60 ans (actifs, familles, personnes en situation de handicap).

L'APA est spécialisée dans l'accompagnement des personnes âgées, et propose en plus du soutien à domicile de nombreux autres services pour répondre aux besoins de chacun (accompagnement social, animation, lieux de résidence et de vie, information...).

Aujourd'hui, pour toutes les communes du canton de KAYSERSBERG, et pour toutes les communes du canton de Sainte Marie-aux-Mines, toute personne, quel que soit son âge, peut trouver une réponse adaptée à sa demande en s'adressant au bureau local du soutien à domicile.

Coordonnées : Soutien à domicile :

70 rue du 3 décembre
68150 RIBEAUVILLE
Tél. : 03 89 73 24 47
Du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

TOUS ENSEMBLE SUR LA ROUTE

La sécurité routière concerne chacun d'entre nous...

L'APA, sous l'égide de la sécurité routière, organise des réunions de sensibilisation pour les aînés dans le cadre de l'action de prévention : « **Tous ensemble sur la route** »

Cette initiative a pour but de permettre aux seniors qui le souhaitent, de faire un bilan sur leur pratique de conducteur. Ces séances, se déroulant dans tout le département, sont conduites par un animateur bénévole de l'APA.

La mise en œuvre de cette action est soutenue par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg et les réunions se dérouleront dans des lieux publics.

Les dates des rencontres seront portées à la connaissance des personnes intéressées par voie presse, les relais associatifs, ou les communes.

Durant cette séance l'animateur abordera les thèmes suivants :

- Présentation de l'action, ses objectifs,
- Les nouveautés du code de la route et la manière d'accéder à une réactualisation des connaissances,
- Passage d'un test permettant à tous de se situer face à leur conduite,
- Débat sur le thème « Et si un jour je ne conduis plus, quelles alternatives ? ».

Ces séances se dérouleront dans un cadre convivial et tous les seniors y seront conviés, ...alors, tous ensemble sur la route !

DEUX ANS POUR ALLÔ SENIORS

Démarches administratives, soutien à domicile, santé, logement, bénévolat, prestations sociales, retour d'hospitalisation, loisirs, ..., Dominique Nass, conseillère gérontologique écoute, informe et oriente.

Ce numéro permet de trouver l'interlocuteur ou la structure qui répondra à votre demande.

La ligne départementale « Allô Senior » facilite ainsi la vie aux retraités, personnes âgées et à leurs proches.

Utilisez ce service.

Allô seniors : 03 89 32 78 88

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

En dehors de ces horaires, il y a un répondeur.

Les personnes sont rappelées automatiquement.

Du nouveau chez les Sapeurs Pompiers.

Ils (elles) s'appellent Aurélie, Emmy, Noémie, Coraline, Fabien, Marc, Gaëtan et Julien.

Si vous avez 12 ou 13 ans, faites comme eux, devenez Jeunes Sapeurs Pompiers à Kaysersberg.

En effet, depuis janvier de cette année, une section de jeunes est venue grossir les rangs de notre centre de secours. C'est le vivier pour nos futurs pompiers.



La formation est dispensée par l'encadrement du corps le samedi après-midi, à laquelle se rajoute une séance d'éducation physique hebdomadaire.

Au bout des 3 années d'instruction, ces jeunes seront présentés au brevet des cadets, indispensable pour intégrer l'effectif et débiter une activité opérationnelle.

Paroles de l'équipe « C'est super, on apprend plein de choses intéressantes, et en plus on a déjà passé notre formation de secouriste à 14 ans ».

Renseignements auprès du Chef de Centre :
Capitaine J. WALTER

SRK section football

La section football des Sports Réunis de Kaysersberg, organise des manifestations extra-sportives, au courant de l'année 2005.

- **LOTO NON FUMEUR :**
le 26 février 2005
Salle des sports - Kaysersberg
- **MARCHÉ AUX PUCES :**
le 5 juin 2005
Stade du Geisbourg - Kaysersberg
- **TOURNOI DE FOOTBALL à 7
GREMPELTOURNER :**
les 25 et 26 juin 2005
Stade municipal du Geisbourg - Kaysersberg
- **TOURNOI DE PÉTANQUE :**
en doublette le 24 juillet 2005
Stade municipal du Geisbourg - Kaysersberg

Contact :

VAN ROYEN Robert
50 rue de la Flieh
68240 KAYSERSBERG
Tél. 03 89 78 26 03



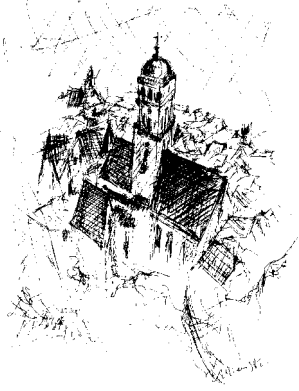
Petite enfance : un lieu où enfants et parents se rencontrent, échangent.

Le lieu d'accueil Enfants-Parents de la Vallée de Kaysersberg « TRAIT D'UNION » vous rappelle qu'une permanence est effectuée chaque samedi de 9h à 12h au multi-accueil le « PETIT POU CET », 1 rue du Vallon à Sigolsheim (proche Mairie).

Vous y trouverez, dans une ambiance conviviale et sécurisée, une écoute, des activités (jeux, livres), un goûter proposé aux enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte.

Une bonne façon de rompre l'isolement et de rencontrer d'autres parents sans inscription préalable. (participation d'1 euro minimum par famille).

Information du Lundi au Vendredi - Au 03.89.78.28.24



Vie associative

Société de Quilles « AMITIE »

1958/2004 que de boules lancées durant ces quarante six années pour les quilleurs de l'Amitié.

Créée en 1958 la Société de quilles Amitié a d'abord pratiqué le sport de quilles sur piste du restaurant du Tilleul à Colmar durant cinq ans. Puis à partir de 1963 au foyer des quilleurs dans le camping municipal avec ramassage des quilles à la main. En 1965 le Comité décide de mettre en place le relevage automatique par l'entreprise BÄR en Allemagne. Cet automate devait tenir plus de trente ans pour être changé en 1996 avec le soutien de la municipalité et deuxième coup de pouce en 2004 avec la réfection des pistes en Asphalte remplacées par des pistes à plaques du type Classic-Star toujours par l'entreprise BÄR.



Durant toutes ces années les titres que ce soit sur le plan départemental ou national de champion et place d'honneur se sont accumulés au palmarès du club. Cinq titres de champion de France en équipe et dix titres de champion de France en individuel ornent le palmarès du club. Un titre de champion de la division nationale en 1977/78. La plus belle performance du club est la septième place en coupe d'Europe des clubs champions obtenue en 1982 à Celje en Yougoslavie.

Pour la saison 2004/2005 29 licenciés pratiquent le sport de quilles à Kaysersberg, ils sont répartis en 16 équipes, soit des équipes à deux, à trois, à quatre ou à six.

La Société de quilles ne se distingue pas seulement sur le plan sportif, mais également dans le bénévolat. Monsieur BOUX Marcel, Président fondateur et Président d'honneur du club est décoré de la médaille de bronze et d'argent de la F.F.B.S.Q. et son fils Jean-Marie s'est vu remettre en octobre 2004 la médaille de la Jeunesse et des Sports après avoir reçu la médaille de bronze avec diplôme d'Honneur de la F.F.B.S.Q.

Il faut également remercier tous les bénévoles du club qui ont durant toutes ces années contribué au bon fonctionnement de la société en mettant toujours à l'ordre du jour « L'AMITIE AVANT LES RESULTATS »

Le Président, le Comité et les membres de la société de quilles souhaitent à leurs amis sympathisants de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année 2005.

Jean-Marie BOUX

EGEE Alsace

Vous avez une petite idée, un projet, l'envie de créer votre propre affaire ou de reprendre une affaire existante. Pour avancer dans votre réflexion, trouver les réponses à vos questions et les informations dont vous avez besoin,

Prenez contact avec la mairie de votre domicile ou le siège de votre Communauté de Communes.
Pour rencontrer gratuitement un conseiller EGEE*.

* EGEE : Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise.



Nos déchets

Sur les 6232 foyers ayant reçu l'enquête de la Communauté de Communes, 20 % environ y ont répondu et la quasi-totalité déclare trier et notamment le verre, les papiers/cartons et Bouteilles/flacons plastiques.

Taux de retour satisfaisant pour cette enquête dont la Communauté de Communes fera un compte rendu au travers de son bulletin de décembre également. Satisfaisant mais en même temps...

Mis à part les étourdis qui égarent les feuilles d'enquête et ceux qui remettent éternellement la tâche au lendemain malgré leur bonne volonté, ou encore, ceux qui ne répondront jamais à une quelconque enquête... que font les 80 % qui n'ont pas répondu ?

Se sentent-ils si peu concernés par ce problème ?

Nous avons eu l'occasion de constater que nombreux sont les récalcitrants du tri. Les poubelles pleines de cartons d'emballage ne sont pas rares et souvent sur les deux ramassages hebdomadaires, on alterne les cartons/plastiques et les ordures ménagères.

Il existe un règlement de collecte de la Communauté de Communes qui est chargée de la gestion de la collecte des ordures ménagères que nous devons tous avoir.

En voici un extrait :

« **La poubelle ne devra contenir que des déchets ménagers. Sont exclus formellement les résidus et sous-produits de commerce, ateliers et industries de même que les décombres, plâtres, gravats, pierres et terres de toutes origines, les matières corrosives, acides, déchets liquides ou humidifiés tels que les cendres inondées, les bouteilles en verre ou plastique, les emballages papier-carton, les revues, publicités, journaux, briques de lait ou autre, ...**

Nous vous rappelons que pour tous ces produits exclus de votre poubelle, des conteneurs d'apport volontaire à verres, papiers-cartons-plastiques sont à votre disposition dans chaque village.

Lorsque les poubelles contiennent ces types de déchets, elles ne sont pas vidées. »

Hé oui, elles ne devraient pas être vidées mais les employés chargés du ramassage sont encore parfois indulgents...

Il faut du temps pour changer les habitudes et pour accepter un certain nombre de contraintes. On peut considérer aujourd'hui avoir été suffisamment informés et qu'en citoyen responsable, chacun peut faire encore un petit effort pour gérer au mieux ses déchets. Ce serait un grand pas pour notre environnement proche même si au niveau de la planète on a l'impression que c'est une goutte d'eau. Mais on sait aussi que les gouttes d'eau font les rivières ...

Autre constat :

Nous avons un ramassage bi-hebdomadaire, les mardi et vendredi matins.

Or, bon nombre de poubelles ne sont sorties qu'une fois par semaine et d'autres, surdimensionnées par rapport aux besoins, sont à moitié pleines : doit-on continuer à faire passer la benne à ordures 2 fois dans toute la ville ou faire ce ramassage en 2 parties (Alspach, puis la vieille ville) ? Cela réduirait les coûts et les nuisances sonores dues au passage du camion.

La question se pose même si nous ne sommes pas tous d'accord sur ce point.

Il faudra bien trouver des solutions face à l'augmentation des coûts en même temps qu'à celle des déchets.

Nicole JUNG,
André SICK,

Membres de la commission « Déchets »
à la Communauté de Communes





Noël à Kaisersberg

Créée en 1986 par 7 bénévoles, l'association « Noël à Kaisersberg » s'est donnée pour mission de proposer une animation dans le but de maintenir vivaces les traditions liées aux principales fêtes (Noël et Pâques) en Alsace.

Pour la période de l'Avent, cette animation est une trilogie qui comprend :

- Un aspect culturel : exposition dont le thème varie tous les ans, salle de l'Arsenal, (ouverture tous les jours du 1^{er} vendredi de l'Avent au 1^{er} dimanche de janvier).
- Un aspect spirituel-culturel : programme de concerts en l'Eglise Ste Croix (les dimanches à 16h)
- Un aspect « Marché de Noël » dans la cour intérieure de la mairie et derrière l'église (les 4 vendredis, samedis et dimanche de l'Avent de 11h00 à 20h00 et 2 jours dans la semaine qui précède Noël)

Dès 1987 l'Association :

- Acquiert 30 maisonnettes en bois qu'elle fait fabriquer à Kaisersberg

- Signe une convention de concession d'espace public avec la municipalité.

- Trouve un accord avec la paroisse pour proposer la manifestation « Préludes de Noël à Kaisersberg » dont elle assure, seule, la promotion pendant 7 ans avec une audience nationale et internationale.

Le Bretzel d'Or décerné après l'exposition Noël en Alsace en 1989 consacre l'apport de l'association « Noël à Kaisersberg » au patrimoine culturel régional.

Dès 1992, l'idée de relancer les marchés de Noël en Alsace a été reprise par le CRT (Comité Régional du tourisme) et 62 manifestations sur ce thème ont été créées et regroupées dans un concept « Noël en Alsace ».

Dans ce contexte l'association « Noël à Kaisersberg » fait figure de précurseur et la charte de qualité qui est en vigueur reste jusqu'à ce jour une référence, seule garante de son succès renouvelé chaque année.

Pour la période pré-pascale l'animation réunit des artistes qui confectionnent œufs et objets sur le thème de Pâques. Cette manifestation a lieu le 2^e week-end avant Pâques. En 2005, elle se déroulera les 11, 12, et 13 mars.



Les thèmes retenus pour les expositions 2004 et 2005 sont respectivement « Noël Alsacien du Kochersberg » et « Noël des Doigts d'Or ».

L'édition 2004 met en scène un cortège de minuit, la tradition des Wihnacht'sBredle, la Gross-Stub, le poteau cornier ou Eckpfoschte, Christkindel et Rübbelz, le Noël des Animaux grâce aux collections privées de M^{mes} Herrmann et Schwaller, « Le petit Clou » de Hoenheim et la Maison du Kochersberg de Truchtersheim.

Comme les années précédentes l'association peut compter sur le partenariat logistique et technique de la municipalité, sur l'aide des habitants qui acceptent de décorer leurs façades, sur une aide financière de la Communauté de Communes et de la plupart des commerçants et sur l'aide « en temps » et « en huile de coude » de nombreux autres bénévoles.

Les écoles maternelles et primaires ainsi que la médiathèque tiennent, d'une façon ou d'une autre, à s'associer à la manifestation qu'ils considèrent aussi comme la fête des Kaysersbergeois... partagée par de nombreux visiteurs.



Historique des thèmes des expositions :

1987	Crèches du Monde
1988	Les jouets Anciens
1989	Noël en Alsace
1990	Noël en Pologne
1991	Noël de papier
1992	Les Noël d'Europe
1993	St Nicolas et le Père Noël
1994	Noël des Artistes
1995	Crèches et Nativités
1996	Noël en Provence
1997	Noël des Contes
1998	Matriochkas et santons
1999	Les Anges de Noël
2000	Noël au pays des Nounours
2001	Noël couronnés
2002	Nuit de Noël en Russie
2003	Noël de Verre
2004	Noël alsacien du Kochersberg

L'AEHT (Association Européenne des Ecoles d'Hôtellerie et de Tourisme), -350 écoles, 30 pays- a repris l'initiative « Noëls d'Europe » Kaysersberg 1992. Cette manifestation a pour but de favoriser la rencontre entre étudiants, professeurs et proviseurs dans un esprit de recherche et partage des traditions de Noël de tous les pays d'Europe.

Comme c'était le cas à Kaysersberg, le concept se décline en 4 volets :

- Exposition ouverte au public sur le thème des traditions
- Buffet européen des spécialités de Noël
- Animation culturelle sur la région représentée
- Parade festive et inaugurale dans la ville organisatrice

Après Kaysersberg (92) ces rencontres ont eu lieu à Strasbourg, Copenhague, Barcelone, Budapest, Espoo (Finlande), Podebrady (Rép. Tchèque), Bonneville, Rhodos, Poznan, Kuressaare (Estonie) et Senigallia (Italie). Cette année, elle se déroulera à Bad Ischl (Autriche).

Dès 1993, l'AEHT a sollicité un membre de l'association « Noël à Kaysersberg » pour être le « fil rouge » de l'organisation de cette manifestation internationale qui réunit environ 150 jeunes d'une vingtaine de pays différents chaque année depuis la création à Kaysersberg, il y a 12 ans. Elle est dorénavant pérennisée puisque le calendrier est d'ores et déjà fixé jusqu'en 2008, chaque fois dans un autre pays d'Europe...

Pour plus d'information : 03 89 47 12 12

